



Co-funded by
the European Union

RENFORCER LE DIALOGUE SOCIAL SECTORIEL DANS LE SECTEUR MINIER GRÂCE À LA DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LE SALAIRE MINIMUM

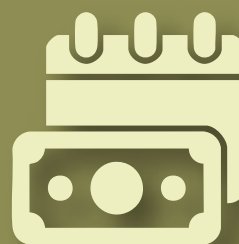
Lieu : **Hongrie**

Parties prenantes : **organisations patronales et syndicales et gouvernement**

Objectif principal : **renforcer les négociations collectives dans le secteur minier via un alignement avec la directive européenne sur le salaire minimum**

Un comité mixte de **10 membres (5 par partenaire social)** a été créé pour mener les négociations

La couverture des négociations collectives en Hongrie est **inférieure à 80%**, ce qui a déclenché un plan d'action en vertu de la directive européenne



Signature d'un accord tripartite :

- Augmentation du salaire minimum de **9 % en 2025, de 13 % en 2026 et de 14 % en 2027.**
- Augmentation garantie du salaire minimum de **7 % en 2025.**

Cet exemple montre comment les initiatives au niveau européen peuvent servir de catalyseur pour l'action nationale. La Hongrie renforce ses politiques salariales et promeut des conditions de travail équitables dans le secteur minier grâce à un dialogue structuré et à un engagement commun.